



L'édito



A quelques jours de la clôture du débat public Arc Express, il est temps pour la Commission particulière du débat public ainsi que pour le maître d'ouvrage, le STIF, de dresser une première synthèse des échanges durant les quatre derniers mois. La particularité de ce débat est sa coordination, selon la loi du 3 juin 2010, avec le débat public Réseau de transport du Grand Paris. Cette coordination a permis la confrontation des deux projets et l'émergence d'éléments qui pourraient conduire à leur rapprochement futur.

D'ores et déjà, il est important de souligner que le débat public Arc Express a tenu son rôle premier : celui de faire débattre l'ensemble des acteurs qui le souhaitent sur l'opportunité ou non de réaliser le projet Arc Express. Une quasi-unanimité plébiscite une ligne de métro automatique circulaire autour de Paris.

Avant la clôture du débat public Arc Express, trois réunions publiques permettront de présenter devant vous les premiers éléments et les grandes tendances de ce qui est apparu lors des réunions publiques, dans les questions, les avis, les contributions et les cahiers d'acteurs :

Réunion de synthèse Arc Nord

Mardi 25 janvier 2011 – 20h – Saint-Denis
Salle Marcel Paul – Bourse du Travail – 9, rue Génin

Réunion de synthèse Arc Sud

Jeudi 27 janvier 2011 – 20h - Créteil
Conservatoire Marcel Dadi – 2-4 rue Maurice Déménitroux

Réunion commune de clôture

Lundi 31 janvier 2011 – 20h – Paris
Palais des Congrès – Amphithéâtre Bordeaux

Ces réunions seront donc l'occasion de mettre un terme aux échanges dans le cadre du débat public sur le projet Arc Express. Sur la base de toutes les expressions apparues entre le 30 septembre 2010 et le 31 janvier 2011, le Président de la CPDP établira le compte-rendu du débat et le Président de la CNDP rédigera le bilan dans les deux mois suivant la fin du débat public. Le maître d'ouvrage aura alors trois mois pour prendre sa décision sur les suites qu'il entend donner au projet Arc Express.

Les tractations politiques, en cours, entre l'Etat et la Région Île-de-France ont des chances d'impacter le tracé, le mode de financement et la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage des deux projets en cours de débat.

Nous vous informerons de la publication sur le site Internet du compte-rendu et du bilan du débat public Arc Express dans la prochaine édition de cette lettre d'information.

Jean-Luc Mathieu

Président de la Commission particulière du débat public Arc Express

S'informer

Consultez les documents du débat public sur notre site !

Les documents resteront accessibles et téléchargeables après la fin du débat public



- Le dossier de présentation du projet (220 pages), édité par le STIF, ainsi que sa synthèse (8 pages)
- Le dépliant de présentation du débat
- Les cahiers d'acteurs Arc Express (18)
- Les cahiers d'acteurs communs (84)
- Les contributions (50)
- Les questions / réponses (681)
- Les avis (552)
- Les films de présentation du projet
- Les diaporamas du maître d'ouvrage diffusés lors des réunions publiques
- Le dossier des études du STIF, complémentaire au dossier de présentation du projet
- Le rapport de M. Gilles Carrez, député : « Grand Paris – Financement du projet de transports »

Il ne reste plus qu'une semaine pour contribuer au débat !

Le débat public entame sa dernière semaine. Vous avez jusqu'au 31 janvier minuit pour vous exprimer. La CPDP Arc Express tiendra compte de vos dernières contributions et réactions sur notre site pour établir le compte-rendu final du débat.

Posez une question !

Vous pouvez encore poser vos questions par écrit. Toute question posée recevra une réponse.

[Lien : Poser une question](#)

Rédigez une contribution

Toutes les contributions ou avis font partie des documents du débat, il en sera tenu compte lors de la rédaction du compte-rendu du débat.

[Lien : Rédiger une contribution](#)